

COMMUNIQUE

Accidents mortels au tunnel routier du Gothard

Quand est-ce que le DETEC va enfin se décider à agir?

C'est avec une vive indignation que la Fédération Routière Suisse FRS a pris connaissance du grave et tragique accident qui s'est produit dans le tunnel routier du Gothard. La FRS a toujours insisté sur le fait que ce tunnel, long de quelque 16 kilomètres et dont les voies de circulation ne sont pas séparées, constitue un énorme risque du point de vue de la sécurité.

Après les incendies catastrophiques survenus aux tunnels routiers du Mont-Blanc et du Tauern, c'est maintenant au tunnel routier du Gothard qu'un tel incendie s'est produit. Une collision frontale entre deux camions a coûté plusieurs vies humaines. La Fédération Routière Suisse FRS est choquée et déplore vivement ce tragique accident.

Les politiciens sont maintenant forcés d'agir. Il n'est pas admissible, compte tenu des pronostics faisant état d'une augmentation massive du trafic de transit, que des accidents mortels soient, à l'avenir aussi, consciemment tolérés au tunnel routier du Gothard, dont les voies de trafic ne sont pas séparées. C'est pourquoi l'initiative «Avanti», lancée par les associations routières, exige, avant tout pour des raisons de sécurité routière, la construction d'un deuxième tunnel au Gothard, qui doit permettre de séparer les deux courants de trafics.

Compte tenu du grave accident qui vient de se produire, les arguments avancés par le Département de l'Énergie, des Transports, de l'Environnement et de la Communication (DETEC) contre la construction d'un deuxième tunnel routier au Gothard sont ressentis comme une forme de mépris à l'endroit des efforts objectivement justifiés pour accroître la sécurité routière.

La Fédération Routière Suisse FRS est l'organisation faîtière de l'industrie automobile et des transports privés. Elle englobe environ 40 associations provenant de l'industrie automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations suisses d'usagers de la route et de moniteurs d'auto-écoles.

Berne, le 24 octobre 2001